**ADVANCE QUESTIONS TO SWITZERLAND (SECOND BATCH)**

**BELGIUM**

* La Suisse envisage-t-elle à ratifier le Premier Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ainsi que le Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées ?
* Quelles mesures le gouvernement suisse prend-il afin de réduire efficacement l'écart salarial persistant entre hommes et femmes dans tous les domaines, promouvoir une meilleure représentation des femmes dans les rôles-clés et augmenter la disponibilité de structures d'accueil pour les enfants à un prix abordable ?
* Le gouvernement suisse révisera-t-il la législation en matière de violences sexuelles afin de fonder la définition de celles-ci sur l'absence de libre consentement de la victime et de supprimer la disposition prévoyant l'abandon des poursuites ou des sanctions en cas de mariage ou de partenariat entre la victime et l'auteur de violence ?
* Quelles mesures le gouvernement suisse prend-il pour lutter contre la discrimination et les discours de haine ? Le gouvernement suisse a-t-il l'intention d'adopter une loi générale contre la discrimination qui soit applicable uniformément dans toute la Confédération et qui couvre tous les motifs interdits de discrimination ainsi que de prendre des mesures pour prévenir, condamner et combattre les discours de haine raciale ?
* Le gouvernement suisse introduira-t-il dans son Code pénal une incrimination spécifique du crime de torture, définie conformément à l'article 1 de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, comme le suggère le Sous-Comité pour la prévention de la torture ?